

Le Cnam, dans le cadre de son développement, recrute :

UN.E APPRENTI.E RESSOURCES HUMAINES

Présentation du Cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), est une structure publique dotée du statut de grand établissement. Ses missions principales sont la formation tout au long de la vie, la recherche et la diffusion de la culture technique et scientifique.

Affectation administrative et géographique

Administrative : Cnam – **Direction des ressources humaines- Service Développement des compétences et des parcours professionnels**

Géographique : 292 rue saint Martin – 75003 Paris

Activités principales

Analyse des demandes :

- Participer à la gestion administrative des demandes de télétravail
- Participer à la veille réglementaire sur le télétravail

Animation :

- Animer les sessions de sensibilisation auprès des futurs télétravailleurs
- Alimenter et animer le module digital sur le télétravail

Analyse de l'activité :

- Identifier, répertorier et analyser les activités télétravaillables
- Participer à la création d'un référentiel sur le télétravail
- Participer aux actions d'évaluation :
 - Mesurer les effets du dispositif sur les agents concernés et sur les personnes ne participant à l'expérimentation
 - Contribuer à la présentation des résultats auprès du service RH de l'établissement

Activités secondaires

- Soutien au développement d'une GPEEC
- Aide logistique et technique sur l'ensemble des activités du service

Votre profil	
Connaissances	Organisation et statut de la fonction publique : Notions Connaissance de la réglementation en matière de ressources humaines : Notions
Savoir-faire	Maîtrise des techniques de base en communication
Savoir-être	Bonnes compétences relationnelles
Système(s) d'information	Messagerie, Pack Office

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Hiérarchiques : Chef.fe du service développement des compétences et des parcours professionnels

Fonctionnelles internes : Agents du CNAM

Congés, rémunération et avantages sociaux

- 44 congés annuels (2 périodes de fermeture de l'établissement : 1 semaine en fin d'année civile et 4 semaines l'été) + 5 jours légaux de révision
- Accès au musée des arts et métiers ainsi qu'aux différentes bibliothèques
- Accès à un restaurant administratif,
- Gratuité d'accès à certains musées parisiens

VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER ?

Modalités de candidature

Diplôme en préparation souhaité : Licence RH ou Master RH

Envoyez votre LM précisant le CFA d'inscription, l'intitulé exact du diplôme ou titre visé et le rythme d'alternance, ainsi que votre CV, à l'adresse suivante : drh.recrutement@cnam.fr

Merci de noter qu'en tant qu'établissement public, le Cnam ne peut pas conclure de contrat de professionnalisation.